

■ Une forte abstention au premier tour, révélatrice d'une sérieuse crise de confiance...

Les taux de participation au premier tour des élections des délégués du personnel révèlent, s'il en était besoin, la crise de confiance qui sépare les salariés des organisations syndicales sensées les représenter.

L'échec des négociations salariales et l'absence d'unité dans la revendication d'une prime exceptionnelle n'y sont probablement pas étrangers, bien que le malaise soit, à notre avis, bien plus profond.

Tout avait pourtant été mis en œuvre pour favoriser la mobilisation des salariés avec l'adoption d'un système de vote électronique permettant l'ouverture du scrutin sur une semaine. Mais, avec 51% de suffrages exprimés dans le collège cadre et seulement 36% dans le collège « employés », seul le scrutin des titulaires du collège « cadres » a pu être dépouillé.

■ ...qui se traduit par un résultat sans surprise

On prend les mêmes et on recommence pour trois ans. L'attribution des 12 postes de délégué du personnel cadre titulaire confirme l'omniprésence de la CFDT (avec 7 postes), suivie par la CGC (2 postes), l'UAI (2 postes) et la CGT (1 poste).

Une forte abstention provoque souvent un renforcement de la cause qui la justifie. Autrement dit, en ne prenant pas part au vote, vous renforcez davantage encore les syndicats majoritaires dans lesquels vous ne vous identifiez pas. Pourtant, ce sont eux qui vont influencer vos conditions collectives d'emploi dans les trois années à venir ou éventuellement s'opposer à la mise en œuvre de certains accords (égalité femmes/hommes notamment).

■ Et si vous tentiez une autre alternative...

Nous remercions chaleureusement celles et ceux d'entre vous qui ont soutenu nos candidates et candidats. Si le second tour confirme et, nous l'espérons, renforce ce premier tour, vous permettrez à la CFTC de redémarrer à la Caisse des dépôts.

Vos suffrages sont, pour nous, significatifs de votre volonté de faire progresser nos valeurs communes de dignité et de respect de la personne.

Soyez assuré(e) de notre engagement et de notre conviction à poursuivre une véritable action syndicale alternative, constructive dans ses propositions, mais ferme dans ses positions, fondée sur l'écoute et le dialogue.

Nous avons bien conscience de l'ampleur de la tâche compte tenu de l'opinion négative, bien légitime, que vous vous êtes construite ses dernières années d'un syndicat caractérisé par l'inaction de ses anciens responsables.

La nouvelle équipe a tenté, ses quatre derniers mois, de redonner à la CFTC sa véritable image, en vous informant et en vous rendant compte régulièrement, en toute transparence et sans langue de bois, de son action sur son site intranet, créé à votre intention.

Démolir est toujours plus facile et plus rapide que construire, mais toute l'équipe syndicale CFTC est prête à relever le défi. Notre volonté n'est rien sans votre soutien.

■ ...en encourageant le pluralisme syndical et l'expression de toutes les opinions

Douze des quatorze postes de délégués du personnel titulaires sont d'ores et déjà attribués. Le rapport de force, décidé par les électeurs du premier tour, est donc installé pour les trois années à venir. Ce second tour contribuera à désigner les douze postes de délégués cadres suppléants et les quatre postes (2 titulaires et 2 suppléants).

Pourquoi ?

Pour permettre l'expression démocratique de toutes les opinions représentées à la Caisse des dépôts et ne plus subir le poids d'une seule.

Comment ?

En soutenant massivement les candidates et candidats de la CFTC et ainsi osez le pluralisme syndical à la Caisse des dépôts, sans modifier profondément le rapport de force voulu par les électeurs du premier tour.

Alors,

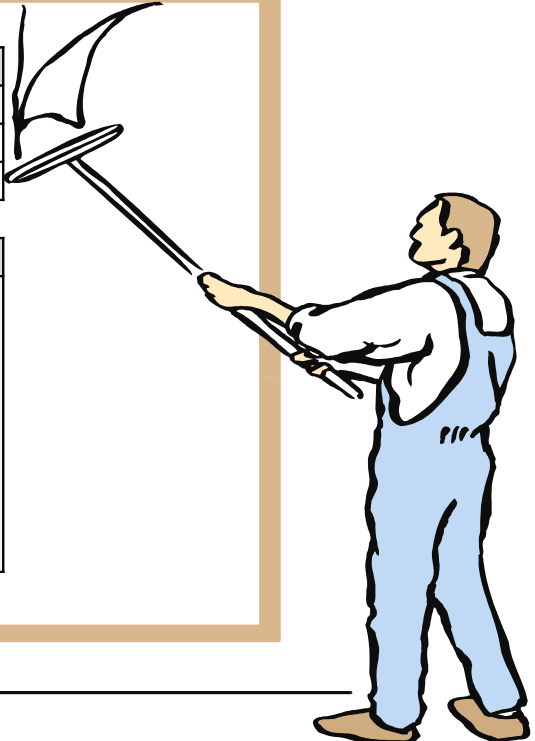
A celles et ceux qui nous ont apporté leurs suffrages, nous leur demandons de nous renouveler leur confiance,

A celles et ceux qui ont choisi une autre voie, nous leur demandons, tout en respectant leur choix, de considérer notre proposition pour le second tour,

A celles et ceux qui n'ont pas pris part au vote, nous les invitons à oser l'alternative en nous accordant leur confiance,

COLLEGE « EMPLOYES »	
Titulaires	Suppléant(e)s
Guy FEYBESSE	Samba GUEYE
Sarah LEMESTRE	Toussainte TOZZI

COLLEGE « CADRES ET AGENTS DE MAÎTRISE »
Suppléant(e)s
Albert OUAHBA
Véronique GARCONNET
Catherine HALBWACHS
Christine LABARRE
Denise MICHAUD
Chrystel PREVOST



Découvrez nous sur intr@net CFTC et recevez notre lettre d'information